

**Remarque importante:** Il est **proscrit d'utiliser des photos (ou les images d'illustration) dans leur définition d'origine** telles qu'elles peuvent être disponibles par exemple sur les appareils photo ou les smartphones. En effet, la définition d'origine est largement surdimensionnée pour les services fournis par les sites web

**Note:** Cette remarque ne s'applique pas aux photos accessibles sur le site à partir d'un lien et archivées sur des serveurs externes , par ex. les albums photos Google ou Flickr. Dans ce cas spécifique, il est pertinent de proposer la définition maximale, notamment pour permettre le téléchargement des photos dans les meilleures conditions de qualité d'image

L'ergonomie du site, ainsi que les pratiques courantes dans le domaine de la constitution des sites internet, imposent des contraintes sur la dimension des images.

Ces contraintes diffèrent selon l'utilisation qui en est faite dans le site. Le tableau de ce document liste les différentes tailles d'image à respecter.

Il est donc impératif de se familiariser avec l'utilisation des **logiciels qui permettent de redimensionner les photos**. A noter que dans certains cas pour respecter la rapport largeur / hauteur d'image, il conviendra d'éliminer certaines parties d'image en faisant un recadrage.

Sur PC windows, on peut citer le logiciel "Paint" qui est disponible de base . Il est facile à utiliser et remplit les fonctions de redimensionnement (en conservant ou non les proportions), de sélection de parties d'images. Il permet entre autres de paramétrer la taille de l'image(cf Fichier / Propriétés).

Utilisation de l'image	Taille Horizontale * Taille verticale	Utilisation	Conséquence si non respect
Image mise en avant des articles "Flash Infos"	640 * 360	Image apparentée à une jaquette. Elle apparait dans le Carrousel des Flash Infos (article d'accueil de la section) et dans l'article "En savoir plus" de la section	Accueil => Déformation verticale de la hauteur de la fenêtre de visualisation En savoir Plus => Mauvais alignement vertical d'un article à l'autres => inesthétique !
Image de fond de part et d'autre de l'article d'accueil de la section	1680 * 945	Immersion dans la thématique de l'activité de la section . Usage décoratif à gauche et à droite de l'écran sur PC dont l'écran est généralement plus large que la largeur d'affichage du site Internet	Si trop large ou trop haute => troncature de l'image, Idem pour hauteur Si pas assez large ou pas assez haute => zone blanche
Image d'accroche pour l'accès à la sections	250 * 188	Sert à illustrer " au premier coup d'œil" l'activité de la section: - au niveau des pages d'accueil du site et du pôle à auquel	En dessous de cette taille une effet de pixellisation gênant peut être perçu.

		appartient la section (Sports Santé & Bien être, Activités Sportives et Art&Culture) - en haut à gauche de l'article d'accueil de la section	
Image insérée dans un article	(1920*1080) au max Format 16/9	Sert à illustrer un article. On note que cette dimension est le standard HD TV au format d'image de 16/9. Il satisfait au besoin en qualité d'image de la très grande majorité des écrans d'ordinateurs. De par son aspect panoramique, son rapport largeur / hauteur de 16/9 est jugé ergonomique, il est bien adapté à une grande partie des contenus photographiques.	Au delà de cette taille, la bibliothèque des médias est inutilement surchargée et la vitesse de chargement du site peut être pénalisée significativement pour les visiteurs ayant un accès Internet dont le débit est limité.
Photo portrait d'une personne	170 * 190	"En savoir plus "Trombinoscope de la section "Accueil section": mot du responsable ou mot des adhérents	Le format ovale est bien adapté aux visages.
Bandeau panoramique en haut de la page d'accueil du site	2000*420	Permet de faire défiler les sections dont l'activité est illustrée par une photo.	A noter qu'il peut être difficile de trouver une photo avec un si large panoramique. Une alternative a été utilisée pour plusieurs sections où plusieurs photos de format plus classiques sont montées côte à côte.